

À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **12 mars 2019**, au Pavillon Wilson situé au 4 b de la rue Principale à 19h30, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	17, rue Léon-Giroux
	Numéro de cadastre :	5 592 163
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la largeur du garage à 75% de la largeur de la façade du bâtiment principal au lieu de 70%. <p>Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage N° URB-300 en vigueur.</p>
2	Adresse civique :	100, chemin Rivière Delisle Nord
	Numéro de cadastre :	5 412 687, 5 412 688, 5 412 689
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la hauteur de la clôture à 2,4 mètres en cour avant, au lieu de 2,1 mètres; Permettre une clôture opaque, au lieu d'être ajouré à 75% minimum; Permettre l'absence d'une aire d'isolement le long des lignes latérales et arrières, au lieu de 1,5 mètre. <p>Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage N° URB-300 en vigueur.</p>
3	Adresse civique :	Projet résidentiel « Les Châteaux du Lac »
	Numéro de cadastre :	6 281 738, 6 281 739, 6 281 740, 6 281 741, 6 281 742, 6 281 745, 6 281 746, 6 281 747, 6 281 748, 6 281 750, 6 281 752
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la largeur du garage à 95 % de la largeur de la façade du bâtiment principal au lieu de 70%. <p>Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage N° URB-300 en vigueur.</p>

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 20^e jour de février 2019



Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Paquette, assistante-greffière certifiée, sous mon serment d'office, que le présent avis a été :

1. publié par son insertion dans le journal Saint-François, édition du 20 février 2019;
2. affiché au bureau de la Ville et sur le site Internet de la Ville, le 20 février 2019.

A handwritten signature in blue ink that reads "Chantal Paquette".

Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière